

États financiers intermédiaires (non audité)
Pour les semestres clos les 30 juin 2018 et 2017

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater



SLATER
ASSET MANAGEMENT



Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 9 Notes annexes

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de la situation financière (non audité)

Aux	30 juin 2018	31 décembre 2017
Actif		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net*	110 083 013 \$	86 272 017 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 564 682	1 455 806
Souscriptions à recevoir	738 850	272 928
Dividendes à recevoir	102 053	106 746
Distributions payées d'avance	49 409	–
Montant à recevoir des courtiers en placement	–	53 655
Total de l'actif	113 538 007 \$	88 161 152 \$
Passif		
Montant à payer à des courtiers en placement	547 331 \$	48 290 \$
Charges à payer	102 729	83 264
Rachats à payer	16 240	10 723
Total du passif	666 300 \$	142 277 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	112 871 707 \$	88 018 875 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	29 027 537 \$	25 459 510 \$
Série F	83 844 170	62 559 365
Total de l'actif net	112 871 707 \$	88 018 875 \$
Nombre de parts rachetables en circulation		
Série A	2 947 614	2 545 622
Série F	8 474 623	6 232 411
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	9,85 \$	10,00 \$
Série F	9,89	10,04
<i>*Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au coût</i>	108 422 896 \$	82 062 356 \$

États intermédiaires du résultat global (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Produits		
Revenu de dividendes	2 194 803 \$	1 632 613 \$
Autres revenus	25 785	24 527
Profit (perte) réalisé(e) et latent(e) sur les placements		
Profit net réalisé sur les placements vendus	1 520 907	2 810 486
(Perte) profit de change net(te) réalisé(e)	(4 185)	12 245
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	1 294	(2 422)
Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements	(2 333 116)	251 439
Total du bénéfice d'exploitation	1 405 488 \$	4 728 888 \$
Charges		
Frais de gestion	496 451 \$	330 492 \$
Coûts de transaction	216 428	220 303
Frais d'administration du Fonds	32 405	23 603
Honoraires d'audit	7 601	7 888
Frais de dépôt	6 890	6 890
Frais de garde	4 760	5 401
Charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts	2 935	1 376
Charge liée aux droits réglementaires	2 206	–
Frais juridiques	2 145	1 814
Frais liés au comité d'examen indépendant	713	840
Frais bancaires	484	33
Charges combinées liées à la TVH	12	–
Total des charges d'exploitation	773 030 \$	598 640 \$
Total des charges d'exploitation nettes	773 030 \$	598 640 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	632 458 \$	4 130 248 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par série		
Série A	114 966 \$	1 123 619 \$
Série F	517 492	3 006 629
Variation du total de l'actif net	632 458 \$	4 130 248 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation, par part		
Série A	0,04 \$	0,58 \$
Série F	0,07	0,61

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	88 018 875 \$	58 531 305 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	632 458	4 130 248
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(2 127 281) \$	(1 521 014) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(25 785)	(24 527)
	(2 153 066) \$	(1 545 541) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série A	5 846 567 \$	4 404 720 \$
Série F	25 319 365	10 586 982
Produit total	31 165 932 \$	14 991 702 \$
Coût des parts rachetées		
Série A	(2 200 404) \$	(2 118 339) \$
Série F	(3 895 117)	(3 096 815)
Coût total	(6 095 521) \$	(5 215 154) \$
Distributions réinvesties		
Série A	356 577 \$	243 376 \$
Série F	946 452	603 704
Total des réinvestissements	1 303 029 \$	847 080 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	24 852 832 \$	13 208 335 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	112 871 707 \$	71 739 640 \$

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	25 459 510 \$	17 007 583 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	114 966	1 123 619
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(541 585) \$	(404 712) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(8 094)	(8 163)
Total des distributions	(549 679) \$	(412 875) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	5 846 567 \$	4 404 720 \$
Coût des parts rachetées	(2 200 404)	(2 118 339)
Distributions réinvesties	356 577	243 376
Total des opérations sur les parts rachetables	4 002 740 \$	2 529 757 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	3 568 027 \$	3 240 501 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	29 027 537 \$	20 248 084 \$

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	62 559 365 \$	41 523 722 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	517 492	3 006 629
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
À partir du revenu de placement net	(1 585 696) \$	(1 116 302) \$
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(17 691)	(16 364)
Total des distributions	(1 603 387) \$	(1 132 666) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	25 319 365 \$	10 586 982 \$
Coût des parts rachetées	(3 895 117)	(3 096 815)
Distributions réinvesties	946 452	603 704
Total des opérations sur les parts rachetables	22 370 700 \$	8 093 871 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période	21 284 805 \$	9 967 834 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	83 844 170 \$	51 491 556 \$

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie (non audité)

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	632 458 \$	4 130 248 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	927	(5)
(Profit net) réalisé à la vente de placements	(1 520 907)	(2 810 486)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	2 549 544	(31 136)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des devises	(1 294)	2 422
Achat de placements	(76 432 476)	(75 206 046)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	51 592 843	63 939 670
Montant à payer à des courtiers en placement	499 041	(131 957)
Montant à recevoir des courtiers en placement	53 655	(247 591)
Charges à payer	19 465	14 004
Rachats à payer	5 517	3 000
Dividendes à recevoir	4 693	75 476
Distributions payées d'avance	(49 409)	(32 896)
Souscriptions à recevoir	(465 922)	(3 198)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(23 111 865) \$	(10 298 495) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(850 037) \$	(698 461) \$
Produit de l'émission de parts rachetables	31 165 932	14 991 702
Montants payés au rachat de parts rachetables	(6 095 521)	(5 215 154)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	24 220 374 \$	9 078 087 \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	367 \$	(2 417) \$
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	1 108 509	(1 220 408)
Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, au début	1 455 806	2 566 185
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin	2 564 682 \$	1 343 360 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Dividendes reçus	2 199 497 \$	1 708 089 \$
Intérêts versés	484	33

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Actions canadiennes (1,6 %)		
2 200 Banque de Nouvelle-Écosse	167 530 \$	163 768 \$
5 000 Canadian Utilities Limited	157 147	166 000
14 800 Emera Inc.	694 393	633 440
12 500 Hydro One	241 248	250 500
17 500 Société financière Manuvie	457 778	413 350
657 Fonds de placement immobilier RioCan	17 236	15 867
13 000 Supérieur Plus	162 500	166 010
Total	1 897 832 \$	1 808 935 \$
Titres privilégiés (95,9 %)		
15 300 AltaGas Ltd., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série C	480 781 \$	502 559 \$
85 312 AltaGas Ltd., actions privilégiées, série A	1 675 881	1 771 930
32 718 AltaGas, actions privilégiées, série K	824 403	819 586
24 440 AltaGas, actions privilégiées, série G	583 138	573 118
25 000 Banque de Montréal, 3,90 %, série 29	583 125	580 000
45 150 Banque de Montréal, actions privilégiées, série 27	1 078 634	1 056 961
5 500 Banque de Montréal, actions privilégiées, série 33	133 320	135 190
2 000 Banque de Montréal, actions privilégiées, série 38	52 140	52 440
11 700 Banque de Montréal, actions privilégiées, série 42	293 534	291 798
104 410 Banque de Montréal, série C	2 669 491	2 632 176
19 400 BCE Inc., actions privilégiées, série AK	376 676	371 122
24 602 BCE Inc., actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif, rachetables, série T	370 596	475 557
77 500 BCE Inc., 5,54 %, actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif, rachetables, série AC	1 647 900	1 635 250
149 BCE Inc., actions privilégiées, série AA	2 762	2 911
25 000 BCE Inc., actions privilégiées, série AE	484 000	515 500
34 987 Brookfield Asset Management, 4,90 %, actions privilégiées, série 37	768 749	764 116

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions			Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (95,9 %)									
<i>(suite)</i>									
1 610	Brookfield Asset Management Inc., à dividende cumulatif, cat. A, actions privilégiées, série 18		34 495	34 003	43 005	Emera Inc., 4,25 %, actions privilégiées, série F	979 212	1 018 143	
8 100	Brookfield Asset Management Inc., à dividende cumulatif, cat. A, actions privilégiées, série 17		175 405	171 477	50 000	Emera Inc., 4,50 %, actions privilégiées, série E	1 074 500	1 057 500	
5 050	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 36		112 568	108 827	111 322	Emera Inc., actions privilégiées, série A	1 922 064	2 111 778	
212	Brookfield Asset Management, actions privilégiées, série 46		5 446	5 493	186 535	Emera Inc., actions privilégiées, série C	4 243 683	4 432 072	
17 800	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série GG		433 250	417 054	11 300	Enbridge Inc., actions privilégiées, à dividende cumulatif, rachetables, série J	322 445	328 247	
2 500	Brookfield Properties, actions privilégiées, série II		62 500	58 275	44 156	Enbridge Inc., actions privilégiées, série 5	1 261 827	1 300 072	
25 000	Brookfield Properties, actions privilégiées, série P		522 250	503 750	19 069	Enbridge Inc., actions privilégiées, série R	385 220	379 473	
20 370	Brookfield Properties, série T		445 015	457 510	22 447	Enbridge Inc., actions privilégiées, série L	661 547	661 490	
600	Brookfield Renewable, actions privilégiées, série 3		14 484	14 220	81 350	Enbridge, actions privilégiées, série H	1 539 287	1 496 026	
35 117	Brookfield Office Properties, actions privilégiées, série R		676 431	761 688	350	Enbridge, actions privilégiées, série 13	7 109	7 189	
122 333	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série EE		2 965 567	3 003 275	141 247	Fairfax Financial, 4,578 %, série C	3 153 282	3 368 741	
148 900	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série Y		3 296 982	3 359 184	28 500	Fairfax Financial, actions privilégiées, série G	542 025	582 540	
105 283	Canadian Utilities Limited., 4,50 %, actions privilégiées, série DD		2 239 358	2 257 267	34 510	Fairfax Financial, actions privilégiées, série I	703 244	745 416	
32 842	Canadian Utilities Limited., 4,90 %, actions privilégiées, série BB		762 503	754 381	66 973	Fairfax Financial, actions privilégiées, série K	1 461 157	1 588 600	
999	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série AA		23 624	23 097	22 440	Fortis Inc., actions privilégiées, série I	371 158	405 491	
7 891	Canadian Utilities Limited, actions privilégiées, série CC		170 262	168 631	35 608	Fortis Inc., actions privilégiées de premier rang, série à taux fixe révisé	735 023	765 572	
72 345	Banque Canadienne Impériale de Commerce, actions privilégiées, série 45		1 819 309	1 804 284	28 185	Fortis Inc., actions privilégiées, série F	659 692	646 846	
20 800	CU Inc., actions privilégiées, série 1		451 152	448 968	57 887	Fortis Inc., actions privilégiées, série H	965 810	1 058 753	
					52 472	Fortis Inc., actions privilégiées, série J	1 214 649	1 169 076	
					24 250	Fortis Inc., actions privilégiées, série M	578 820	569 875	
					80 491	Fortis Inc., actions privilégiées, série G	1 701 011	1 762 753	

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (95,9 %)							
<i>(suite)</i>							
2 800	George Weston, 5,2 %, série III	67 105	66 780	24 000	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 15	556 560	538 080
1 550	George Weston, 5,20 %, série V	37 271	37 045	9 000	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 5	218 090	218 610
92 080	George Weston limitée, 5,80 %	2 349 708	2 354 486	12 300	Banque Nationale, actions privilégiées, série 30	285 063	287 205
4 001	George Weston, actions privilégiées, série V	89 882	88 702	50 000	Banque Nationale, actions privilégiées, série 38	1 252 000	1 250 500
950	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série S	23 179	23 294	5 500	Banque Nationale, actions privilégiées, série 40	137 500	137 445
87 530	La Great-West, compagnie d'assurance-vie, 4,85 %, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, série H	2 024 009	2 000 061	41 500	Northland Power, actions privilégiées, série 1	835 784	823 568
7 600	La Great-West, compagnie d'assurance-vie, 5,2 %, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, série G	184 539	182 324	216	Northland Power, actions privilégiées, série 3	4 869	5 182
1 550	La Great-West, actions privilégiées, série P	39 101	38 890	31 600	Pembina Pipeline, 4,7 %, série A3	723 263	696 780
34 422	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série I	721 250	742 483	574	Pembina Pipeline, actions privilégiées, série 13	15 234	15 096
58 900	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série Q	1 419 169	1 401 231	42 500	Pembina, actions privilégiées, série S	985 834	991 525
5 053	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série R	113 624	114 248	14 000	Power Corp., actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5 %, série D	323 765	321 720
1 400	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série T	33 979	33 600	719	Power Corp., actions privilégiées, série G	17 628	18 061
70 981	Great-West Lifeco, actions privilégiées, série F	1 818 201	1 836 988	5 082	Corporation Financière Power, 5,1 %, actions privilégiées, série L	120 299	120 393
134 937	Industrielle Alliance, 4,3 %, série 6	3 019 186	3 185 863	283	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, série	4 552	5 524
46	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 6	1 133	1 145	3 000	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série E	72 547	72 450
20 000	Intact Corporation financière, actions privilégiées, série 7	494 800	495 000	53 700	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 4,95 %, série K	1 240 041	1 220 601
75 162	Kinder Morgan Canada, actions privilégiées, série 1	1 874 800	1 874 540	15 295	Corporation Financière Power, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, 5,90 %, série F	394 689	393 082
64 734	Financière Manuvie, 4,40 %, actions privilégiées, série 9	1 522 036	1 608 640	154 008	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série I	3 958 055	3 985 727
49 350	Financière Manuvie, 4,50 %, actions privilégiées, série 1	1 044 314	1 053 623	2 500	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série R	63 933	62 875
100 650	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 2, 4,65 %, 19 mars 2010	2 190 357	2 214 300	43 200	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série S	983 878	966 816
700	Financière Manuvie, actions privilégiées, série 13	16 086	15 785				

Ce tableau se poursuit à la page suivante.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2018 (non audité)

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres privilégiés (95,9 %)			
<i>(suite)</i>			
35 400	Corporation Financière Power, actions privilégiées, série V	885 000	840 042
13 743	Banque Royale du Canada, actions privilégiées de premier rang, à dividende non cumulatif, série W	343 920	338 902
108	Banque Royale, actions privilégiées, série AE	2 740	2 729
251 086	Banque Royale, actions privilégiées, série BD	6 075 348	6 106 412
22 977	Banque Royale, actions privilégiées, série BF, 3,60 %	531 653	557 192
40 800	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 1, 4,75 %	929 425	926 160
216 829	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, cat. A, série 12R	5 090 788	5 240 757
12 350	Financière Sun Life, actions privilégiées, à dividende non cumulatif, série 3	257 256	266 142
18 024	Financière Sun Life Inc., actions privilégiées, série 10R	349 874	386 435
80 100	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 5	1 721 964	1 740 573
65 969	Sun Life, actions privilégiées, à dividende non cumulatif, cat. A, série 2, perpétuelles, 4,80 %	1 540 196	1 507 392
15 000	Financière Sun Life, actions privilégiées, série 4	313 552	325 500
26 435	Banque TD, actions privilégiées, série 5	586 052	615 671
15 017	Banque TD, actions privilégiées, série 7	367 012	368 067
43 753	La Banque Toronto-Dominion, actions privilégiées, série 1	1 025 632	1 022 945
32 000	TransAlta Corp., actions privilégiées, série A	463 680	459 200
20 000	TransAlta, actions privilégiées, série B	302 800	297 000
429	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 3	6 732	7 327
146 500	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 5	2 571 043	2 588 655
37 685	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 1	735 177	762 744
13 900	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 11	336 201	332 488

Valeur nominale/nombre d'actions		Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
4 173	TransCanada Corp., actions privilégiées, série 7	93 210	94 226
Total		106 525 064	\$ 108 274 078
Total du portefeuille (97,5 %)		108 422 896	\$ 110 083 013
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (2,3 %)		\$ 2 564 682
	Autres actifs moins les passifs (0,2 %)		224 012
Actif net		\$	112 871 707

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 100 York Boulevard, Suite 501, Richmond Hill (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie-cadre datée du 30 décembre 2014 (la « Déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 30 décembre 2014 et a distribué des parts en vertu d'un prospectus.

L'objectif du Fonds est de générer un revenu tout en préservant le capital des investisseurs en investissant principalement au moyen de placements dans des titres privilégiés d'émetteurs canadiens inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire de portefeuille ») est Slater Asset Management Inc.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le Fonds a adopté les normes, interprétations et modifications suivantes pour la première fois pour la période ouverte le 1^{er} janvier 2018 :

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

Le Fonds a appliqué IFRS 9 de façon rétrospective. En vertu d'IFRS 9, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être comptabilisées en résultat net ou dans les autres éléments du

résultat global, selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers, en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Par suite de l'adoption d'IFRS 9, les actifs et passifs financiers du Fonds qui étaient auparavant classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, continuent d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ou au coût amorti.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 20 août 2018.

3. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables du Fonds sont les suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9. Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Actif

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Par ailleurs, le Fonds n'a pas choisi de désigner irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Passif

Le Fonds effectue des ventes à découvert, qui consistent à vendre des titres empruntés en prévision d'une baisse future de leur valeur de marché ou en guise de stratégie d'arbitrage.

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 a remplacé le modèle des pertes de crédit subies d'IAS 39 par un nouveau modèle, fondé sur les pertes de crédit attendues, pour la dépréciation des actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Les actifs financiers du Fonds qui sont évalués au coût amorti se composent de créances clients sans composante financement dont les échéances sont inférieures à 12 mois; par conséquent, le Fonds a choisi d'appliquer la méthode simplifiée, selon laquelle toute correction de valeur pour pertes est comptabilisée en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Étant donné la nature à court terme des créances clients, cette modification n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers, et ces créances clients ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1 : Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2018 et le 31 décembre 2017 est présenté dans les notes annexes du Fonds.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net (la perte nette) réalisé(e) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de l'exercice. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine le point situé dans

l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix

observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une Bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujéti à l'impôt.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Estimations comptables

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, la direction doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications aux estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période ou au cours de la période où elles surviennent et de toute période ultérieure visée par les modifications si ces dernières touchent à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

Imposition

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Le Fonds est assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujéti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait un montant de néant (31 décembre 2016 – 1 388 125 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2016 – néant) au titre des pertes autres qu'en capital nettes.

Distributions

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque trimestre ou chaque mois (veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds) et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, la direction se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, la direction a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Modifications futures des normes comptables

Au 30 juin 2018, il n'y a pas de norme future qui pourrait avoir une incidence importante sur le Fonds.

4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 0,50 % pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du

Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2018 et 2017, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	2,545,622	1,824,172
Émission de parts rachetables	587 172	458 005
Rachat de parts rachetables	(221 178)	(221 929)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	35 998	25 328
Parts en circulation, à la fin	2 947 614	2 085 576

Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2018	30 juin 2017
Parts en circulation, au début	6 232 411	4 440 131
Émission de parts rachetables	2 537 646	1 100 766
Rachat de parts rachetables	(390 660)	(321 044)
Parts rachetables émises dans le cadre de réinvestissements	95 226	62 611
Parts en circulation, à la fin	8 474 623	5 282 464

6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie les services de gestion de placements et fournit tous les services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2018, les actionnaires du gestionnaire et du gestionnaire de portefeuille, ainsi que certains membres de la famille immédiate et employés de ces actionnaires, détenaient une participation de 1,2 % dans le Fonds (31 décembre 2017 – 1,5 %).

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,25 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,75 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2018, le gestionnaire a versé 185 641 \$ (30 juin 2017 – 123 038 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2018, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 99 151 \$ (31 décembre 2017 – 89 232 \$).

7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	110 083 013 \$	– \$	– \$	110 083 013 \$
Total	110 083 013 \$	– \$	– \$	110 083 013 \$

Au 31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements				
Titres de capitaux propres	86 272 017 \$	– \$	– \$	86 272 017 \$
Total	86 272 017 \$	– \$	– \$	86 272 017 \$

8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017, le Fonds avait des placements directs en actions privilégiées assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2018	31 décembre 2017
Exposition au risque de crédit		
P1/P2	15,2 %	4,8 %
P2	49,7	55,0
P2/P3	13,4	17,0
P3	17,6	20,8

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Risque de liquidité			
Charges à payer	- \$	102 729 \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	547 331	-	-
Rachats à payer	16 240	-	-
Au 31 décembre 2017	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Charges à payer	- \$	83 264 \$	- \$
Montant à payer à des courtiers en placement	48 290	-	-
Rachats à payer	10 723	-	-

Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 9 210 331 \$ (31 décembre 2017 – 5 086 177 \$).

Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme, au besoin. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (après couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2018	31 décembre 2017
Exposition au risque de change		
Dollar américain	2,5 %	6,4 %

Au 30 juin 2018, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté, respectivement, de 0,03 % (31 décembre 2017 – 0,1 %).

Fonds de dividendes d'actions privilégiées Lysander-Slater

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2018 (non audité)

Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. En pratique, les résultats réels différeront de cette analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 30 juin 2018, environ 97,5 % (31 décembre 2017 – 98 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 5 504 151 \$ (31 décembre 2017 – 4 313 601 \$).



**100 York Boulevard, Suite 501
Richmond Hill (Ontario) L4B 1J8
www.lysanderfunds.com**